Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 226

Artikel: Alusuisse ne comprend rien à la politique
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027667

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Analyse du vote décisif

Se prononcent pour la dissolution, qui entraîne également l'expulsion des Jésuites : 1 canton et un demi-canton entièrement protestants : Zürich et Appenzell Rhodes-Extérieures, 3 cantons et un demi-canton à forte majorité protestante, Berne, Glaris, Thurgovie et Bâle-Campagne, 2 cantons à majorité protestante des 3/5, Argovie et Grisons. Enfin, 2 cantons catholiques, Soleure et Tessin. Genève et Vaud, où les radicaux ont enlevé le pouvoir aux conservateurs, portent à 11 le nombre des adversaires déclarés du Sonderbund. Dans ces deux cantons, les gouvernements conservateurs sont tombés parce qu'ils refusaient de condamner le Sonderbund.

Saint-Gall fut le canton du destin. Il avait une majorité libérale, mais le chef du parti, Baumgartner, avec plusieurs de ses amis, passaient dans les rangs des conservateurs. Dès lors, le Grand Conseil comptait 75 radicaux et 75 conservateurs. La proposition d'interdiction du Sonderbund obtint 75 voix contre 75. Les élections de 1847 étaient attendues avec impatience et inquiétude des deux côtés. La lutte fut serrée. Il n'y eut de changement que dans le cercle de Gaster où les deux députés conservateurs furent remplacés par deux radicaux. Le Grand Conseil comprenait désormais 77 radicaux contre 73 conservateurs. Le Sonderbund est désormais condamné par une majorité légale. Or dans le cercle de Gaster la majorité radicale était infime. Elle fut acquise grâce à une propagande intense en faveur de la liste radicale de la part de deux prêtres catholiques. Ces derniers ont ainsi décidé du sort du Sonderbund et de l'expulsion des Jésuites.

Un pasteur convaincant

Tout aussi curieux est le cas de Schaffhouse. A majorité protestante, ce canton n'avait encore pris aucune position, lorsque le pasteur Schenkel écrivit 12 lettres qui furent diffusées et imprimées, pour justifier la politique du Sonderbund. Schaffhouse se rallia alors à la décision prise par la Diète.

---

cela une seule raison, qui suffit à tranquilliser la conscience des responsables et celle du public : les travailleurs concernés sont des étrangers; et s'ils paient de leur vie cet état de fait, ces hommes n'en acquitèrent que le droit de nous remercier pour les emplois que nous leur procurons.

Travailler vite et à moindres frais : des entrepreneurs évitent information et surveillances qui mettraient en évidence la faiblesse des mesures de sécurité.

Formules et mesures pratiques

Aux syndicats qui demandent des mesures concrètes, le Département des travaux publics, responsable de la sécurité, répond en formulant des principes généraux.

Les morts et les blessés peuvent se multiplier sur les chantiers. Tant qu'il s'agit d'étrangers...

VAUD

Modification de la loi sur l'exercice des droits politiques: retombées paradoxales

A juste titre, dans la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques — de faible bouleversement — proposé par le Conseil d'Etat, l'importance des arrondissements électoraux sera déterminée, comme c'est le cas pour les élections fédérales, par la population résidente et non par les électeurs inscrits.

Ainsi, de manière indirecte, les travailleurs étrangers exercent une certaine infuence politique.

Les arrondissements qui profitent le plus de cette interprétation sont ceux de la banlieue ouest de Lausanne, soit Romanel et Ecublens (+ 7 sièges à eux deux).

A supposer qu'un parti schwarzenbachien se lance dans ces arrondissements-là, il a de bonnes chances de pouvoir bénéficier de l'augmentation importante des sièges à répartir.

On risque donc d'assister à cette issue paradoxale : l'influence indirecte de la population étrangère permettra de faire élire des xénophobes.

Au-delà du paradoxe, prendre conscience de la nécessité de regrouper les forces contre le racisme.

Alusuisse ne comprend rien à la politique

Assemblée générale d'Alusuisse, en présence de 748 actionnaires.

A la fin d'une séance de trois heures sans histoire, un débat animé au sujet de l'exploitation du gisement de bauxite de Gove, en Australie, situé dans une réserve d'aborigènes. Devant l'inquiétude de certains actionnaires, le président Meyer rassure : les relations entre Européens et indigènes sont bonnes ; on construit des écoles, on met sur pied des sociétés sportives. L'ethnologue envoyé sur place par Alusuisse et les Eglises révèle cependant qu'un système de laissez-passer a été institué pour écarter les esprits trop critiques.

Autre sujet de discussion : la grève qui a éclaté dans l'usine sud-africaine pour une augmentation de salaire. Faut-il quitter l'Afrique du Sud ou essayer d'influencer le régime ? Le président Meyer intervient : « Je vous en prie, pas de politique, je n'y comprends rien ! ».